



Humour I

Nous avons trouvé au salon de coiffure de Sabine à Catus les 3 piliers de la future équipe de rugby LETMONNEUR gigouzacoise!!!

Nous cherchons encore le reste de leurs coéquipiers...



Le saviez-vous?

Prêt de tables et de chaises

La municipalité accepte de mettre gracieusement à votre disposition des chaises et tables pour vos réceptions à la maison. Elles ont été en partie renouvelées. En effet des chaises spéciales pour l'extérieur vous seront proposées. Toutefois, une caution sera exigée pour les emprunter.

"Jeter L'encre"

Cette association collecte les cartouches d'encres (jet d'encre et laser), les CD et DVD : «Vos cartouches vides sont nos emplois», telle est la devise de cette association d'insertion par l'emploi de personnes handicapées ou en situation précaire qui, depuis son origine en 2007, a créé 2 emplois à temps plein en contrat à durée indéterminée.

Un point de collecte est à votre disposition à la mairie !

Infos utiles



Le secrétariat est ouvert

- les mardis de 13H30 à 15H30
- les vendredis de 15H à 17H

• Les permanences de Monsieur le Maire

- les vendredis après-midi
- les samedis de 10H30 à 12H (sur rendez-vous)



05 65 36 83 69 -



05 65 36 83 71



mairie.de.gigouzac@wanadoo.fr http://gigouzac.jimdo.com/



Directeur de la publication : Romuald MOLINIÉ Comité de rédaction : Magali GIBAULT, François OUVRARD

Dépôt légal : à parution

État civil

Nos joies

Nous avons appris la naissance de la petite Albane REY, le 27 septembre 2016 au mas de Jouanis.

Nos peines

Odette Bertaud nous a quittés le 4 novembre 2016.

Nos plus sincères condoléances à sa famille...

Directrice de rédaction : Édith BOUR

Photos : Édith BOUR, François OUVRARD, Bernard PEQUIN, Club d'astronomie, les Estivales, l'école

Edito du Maire

La commune de Gigouzac a transféré la compétence urbanisme à la communauté d'agglomération du Grand Cahors. Interrogeons-nous sur les conséquences pour notre commune.

Tout d'abord, un petit rappel sur ce qu'est un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). C'est un document qui reprend tout l'historique d'un territoire en tenant compte de son architecture, des réseaux, de l'environnement, de son extension, et qui doit permettre à la commune de se développer sur le moyen ou long terme. C'est bien cette carte qui détermine ou non en fonction de tous ces facteurs les zones constructibles. Depuis 2011, le Plan Local d'Urbanisme s'applique à l'échelle de la commune. Mais celui-ci sera remplacé dès la fin 2019 par le fameux PLUI, document à la dimension du Grand Cahors.

Les avantages sont nombreux, car le fait de travailler sur le territoire de la communauté permet d'avoir une vision cohérente : la prise compte des problématiques en architecturales, environnementales, économiques, sociales et de transports se font à une échelle bien plus pertinente. Le projet politique s'impose à toutes les communes. De ce fait, les équilibres entre les communes sont respectés, et surtout il est désormais possible d'avoir des zones constructibles à cheval sur plusieurs communes.

Mais il existe tout de même certaines contraintes. En effet, passer de notre document actuel au PLUI induit l'obligation d'intégrer à ce document les dispositions des lois Grenelles sur l'urbanisme. Quelles sont ces dispositions ? La plus contraignante est la réduction drastique des zones constructibles! Cela aura pour conséquence de voir supprimer bon nombre de terrains constructibles.

2019 : LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Alors qu'on se le dise et redise : si vous possédez des terrains pouvant recevoir des constructions, faites évoluer vos projets, ou vendez vos terrains d'ici 2019 ! La commune ne peut rien vous garantir après. Nous ne pouvons que vous inviter en Mairie pour échanger sur ce sujet.

Je ne manquerai pas de vous tenir très régulièrement informés de l'avancée de ce document, indispensable au développement de Gigouzac et à l'accueil de nouvelles familles.

Très heureuse année à vous et à vos proches.

Votre Maire Romuald MOLINIÉ

Dans ce numéro :	
Etat civil, infos utiles	2
Edito du Maire	3
Infos municipales	4 - 5
Biennale européenne du patrimoine	6 - 7
L'école à Gigouzac	8 - 9
Associations, Agenda gigouzacois	10 - 11
Concours photo	12
Portrait : Halima	13
Histoire de patrimoine : le moulin	14 - 15



Personnel communal

Halima Izidi, notre agent d'entretien, a fait valoir ses droits bien mérités à la retraite depuis le 30 septembre dernier. Après un appel à candidature, Delphine Clémenti a été retenue pour remplacer Halima.

Notre secrétaire titulaire, Christelle Fournier est absente pour problèmes de santé. Nous lui souhaitons de se rétablir très vite afin qu'elle puisse retrouver notre collectivité. En attendant, Céline Gérard la remplace avec beaucoup d'efficacité.

Enfin, dans le cadre d'un contrat aidé, Jean-Paul Vignes est venu seconder Éric Mercadier (cantonnier) afin de l'aider dans les nombreux travaux et ce depuis le 2 novembre 2016. Il travaillera trois jours par semaine. De ce fait, certains aménagements seront réalisés en régie communale.

En quelques mois, le personnel communal s'est donc trouvé remplacé en partie et renforcé.

Travaux

- La montée du lotissement « Le Fajot » a été refaite en enrobé.
- Le programme voirie a aussi permis à la route du mas de Nadal d'être intégralement refaite.
- Les fenêtres du logement qui se situent audessus de La Mairie devraient être changées avant l'hiver.
- Les agents ont entrepris de restaurer le logement communal de « Conduché » afin de le remettre à la location.

Fleurissement communal

Le prix spécial du Jury départemental a été attribué à Gigouzac pour son originalité. Les communes les mieux fleuries du département du Lot et qui participent au concours sont Figeac, Gramat, Biars sur Cère, Les Arques, Nuzéjouls, Castelfranc et....Gigouzac!

C'est réellement une grande fierté. Mais n'oublions pas que c'est l'affaire de tous. Un grand bravo à notre cantonnier Éric, mais aussi à vous tous qui contribuez à la beauté de la commune. N'hésitez pas à échanger avec les élus ou Éric à ce sujet afin d'améliorer encore et encore le fleurissement.

Je rappelle qu'il nous est toujours demandé de modifier certaines de nos pratiques florales. Il s'agit de privilégier les vivaces aux annuelles, les fleurs en massif plutôt que des annuelles en pot, de mettre des plantes grimpantes sur les bâtiments communaux plutôt que des fleurs suspendues.

Des aménagements nécessaires seront encore faits grâce à l'embauche d'un deuxième agent.

École

Par le biais du Sivu, qui gère le fonctionnement des écoles, un tableau numérique et un vidéoprojecteur interactif occupent les deux salles de classe. De plus des ordinateurs portables sont reliés en wifi. L'école de Gigouzac est à présent « connectée » et offre le meilleur de la technologie à nos enfants.

Les deux enseignantes cette année sont les mêmes que l'an passé, à savoir Mme Lafuste et Mme Hugues. Le nombre d'enfants était de 42 à la rentrée 2016.



L'école by night!



Dissimulation des réseaux du bourg

Un projet a été présenté aux élus.

Au vu du montant des travaux (291 288 €), il s'agit désormais de trouver les financements. Aucune date de finalisation n'est retenue, car il n'est pas question de commencer les travaux sans avoir obtenu les aides escomptées.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Une commission de travail intercommunale composée de membres de chaque conseil municipal a été créée afin de permettre à toutes les communes de participer au nouveau document qui entrera en vigueur en 2019.

Pour Gigouzac, ont été nommés Edith Bour, Monique Molinié-Labroue, Guy Décas et Romuald Molinié.

Salle des Fêtes

Le montant de la caution pour la location de la salle a été augmenté à 1 000 € au lieu de 700 €.

Une caution « ménage » de 200 € a été instaurée et sera retenue si à l'état des lieux le ménage est mal fait.

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte tous les lundis aprèsmidi de 14h à 16h.



Mme Janine Laporte souhaite arrêter de s'en occuper après de longues années. Toutes personnes intéressées sont les bienvenues.

L'ensemble du Conseil Municipal tient à remercier très chaleureusement les bénévoles de la bibliothèque, avec Mme Laporte à leur tête, aidée de Mesdames Ouvrard, Linou et Décas.

Info diverse

passé.

La cérémonie des vœux se déroulera le samedi 21 janvier à 19h autour d'un grand buffet comme l'an

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS BP 2016

avec prise en compte des dépenses relatives à la gestion de la SDF

	2015	2016 demandes	2016 subventions attribuées
ADMR CATUS	200	0	200
AFM TELETHON	40	0	40
Musée de la Résitance CAHORS	80	80	80
Ligue contre le Cancer	100	0	100
Assoc Pèche et Pisciculture	0	0	0
Athlétic club Gigouzac	720	720	720
Athlétic club Gigouzac (ex CAGC)	650	650	650
Club des Ainés de la Vallée du Vert	120	150	150
Foyer rural Gigouzac	450	450	450
Les Estivales Gigouzac	2000	2500	2250
La Chasse Gigouzac	380	200	200
Angel	225	225	300
Club Astronomie	0	0	0
Restau du Cœur	50	0	40
TOTAL	5015	4975	5180

Pigeons

Un arrêté municipal a été pris autorisant le piégeage des pigeons afin de sauvegarder notre église. Une cage a été installée dans le clocher.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de les nourrir!



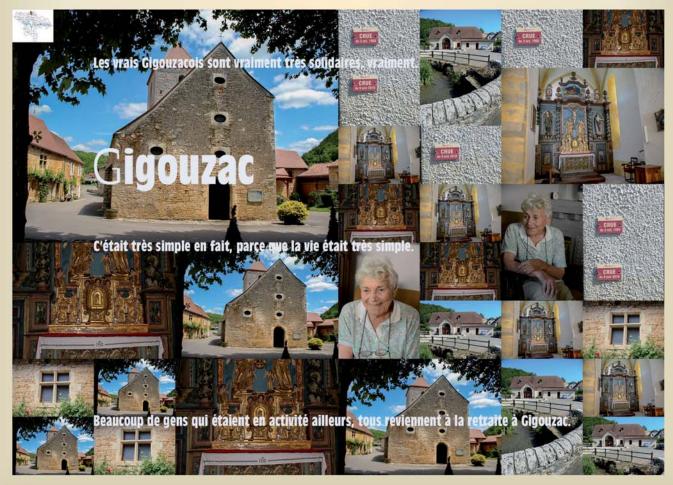




La biennale? Quèsaco?

Jeudi 3 novembre, le coup d'envoi de la biennale européenne du patrimoine urbain était lancé à la cité Bessières de Cahors. Le thème de la journée : **Mémoires de villages.**

Proposée par la ville de Cahors, son organisation est portée par l'association du Dialogue métropolitain de Toulouse qui associe une dizaine de grands territoires urbains à la métropole toulousaine. Les villes pôle métropolitain et leurs communautés sont toutes riches d'un passé architectural et urbain exceptionnel, souvent classé, labellisé, inscrit ou en projet d'inscription patrimoine mondial. en L'objectif est alors de se saisir de l'enjeu patrimonial, matériel et immatériel, pour les mettre valeur et engager en développement culturel et économique, afin d'affirmer ainsi une identité patrimoniale partagée en vue de l'obtention du label « pays d'art et d'histoire ».



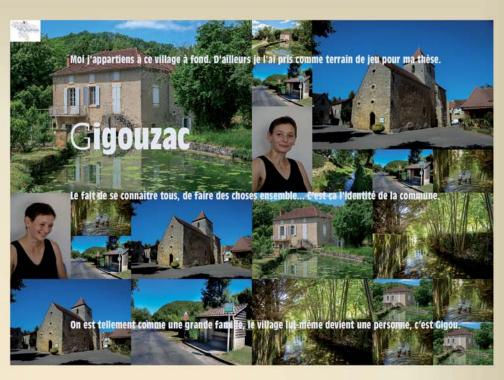


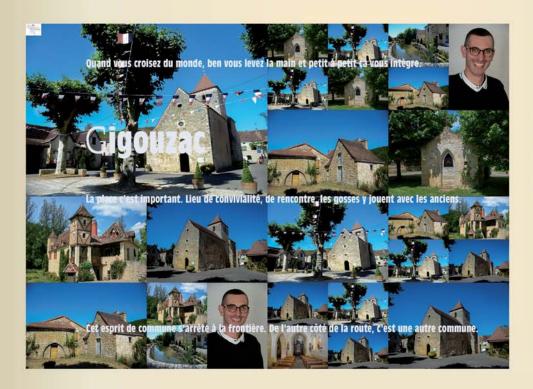
Patrimoine?

Le patrimoine d'un territoire ne se réduit pas à ses vieilles pierres ou ses éléments architecturaux.

La gastronomie, le paysage, le mode de vie, la mémoire sont autant d'exemples d'éléments patrimoniaux immatériels.

C'est dans cet esprit que les étudiants du master patrimoine de Cahors nous ont rendu visite l'été dernier. Raymonde Vayssières, Edith Bour et notre Maire, Romuald Molinié, se sont alors prêtés au jeu des questions de la vie à Gigouzac.





Les témoignages qu'ils ont pu recueillir à Gigouzac, Cieurac, Saint-Cirq-Lapopie, Labastide-Marnhac et Calamane sont restitués à travers une vidéo mêlant photos et paroles de villageois, structurées autour des thèmes de la vie d'autrefois, d'aujourd'hui, du paysage, de l'identité, de l'attachement, du changement, etc.

Vous pouvez la visionner sur :

https://www.youtube.com/

Les étudiants ont également représenté leur travail sous forme de panneaux d'exposition que vous venez de découvrir ici, mais que vous pourrez bientôt venir voir à la mairie!

Cahors - Auch - Carcassonne - Toulouse

4 villes / 30 rendez-vous 150 intervenants / 10+1 workshops le #PatrimoineUrbain en mouvement

L'écho de l'école

Notre école fonctionne en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec l'école maternelle de Saint Pierre Lafeuille. Le public concerné est malgré tout plus large puisque nous accueillons également des enfants des communes voisines: Francoulès, Maxou, Mechmont, Ussel, Valroufié, Frayssinet, etc.

Les communes de Gigouzac, St Pierre Lafeuille et Francoulès forment le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) des écoles.

En d'autres termes, les mairies ont la charge des bâtiments, alors que le SIVU gère fonctionnement et l'investissement des 2 écoles accueillant les élèves. c'est-à-dire l'équipement, mais aussi de la gestion de tout le fonctionnement, avec entre autres les temps de garderie, cantine, activités périscolaires.

Depuis le mois de juin, Edith Bour a en charge la présidence du SIVU, accompagnée par deux viceprésidents : Lydie LAVERGNE de Francoulès et Frédéric BONNET de St Pierre Lafeuille, avec un principal objectif : faire de notre école un lieu de vie et d'apprentissage le plus agréable possible pour nos enfants.

Infos pratiques

05.65.36.81.09

Directrice: Delphine LAFUSTE Référente SIVU : Lydie LAVERGNE

Notre école en quelques chiffres :

Classe des CE1/CE2 = 20 élèves Classe des CM1/CM2 = 21 élèves

2 enseignantes:

Delphine LAFUSTE pour les CE Catherine Hugues pour les CM

2 agents du SIVU:

Jacqueline BERTAUD Souma BozouL

Jacqueline est cette année accompagnée par Souma. Ses 6 années d'expérience en tant que responsable du club jeunes au club Marmara de Marrakech et son tempérament dynamique ravissent les enfants!

	4		
	K	ي ج	ć
Eco	in the second	56	3
8	T	1	

	Garderie	Classe	Cantine / Garderie	Classe	TAP ou Garderie	Garderie
Lundi	7h30-8h35	8h45-11h45	11h45-13h20	13h20-	16h20	16h20 -18h30
Mardi	7h30-8h35	8h45-11h45	11h45-13h20	13h20-15h20	15h20-16h20	16h20 -18h30
Mercredi	7h30-8h35	8h45-11h45	11h45-12h30			
Jeudi	7h30-8h35	8h45-11h45	11h45-13h20	13h20-15h20	15h20-16h20	16h20 -18h30
Vendredi	7h30-8h35	8h45-11h45	11h45-13h20	13h20-15h20	15h20-16h20	16h20 -18h30

TAP = Temps d'Activités Périscolaires

Liens internet:

Vers le magnifique blog des écoles

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/eco-saint-pierre-lafeuillegigouzac/

Vers le site du SIVU

http://sivugigoustpierrefrancoules.jimdo.com/

Appel à bénévoles!

Depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, l'école est obligée de proposer aux enfants des activités périscolaires. Malheureusement, les petites communes comme la nôtre ne disposent pas du budget nécessaire pour offrir aux enfants autant de possibilités que les écoles citadines.

Nous sommes donc à la recherche de personnes voulant bien donner un peu de leur temps libre afin d'intervenir en tant « qu'animateur bénévole » et de partager ainsi leurs connaissances, leurs talents ou leur savoir-faire avec les enfants.

Vous pouvez nous contacter ou en parler à Jacqueline & Souma.

Mon école à Gigouzac

Infos sportives

On fait de la gymnastique le lundi et vendredi à la salle des fêtes. On a appris à faire des roulades avant et arrière.

On fait de la danse.

Nous faisons aussi de la course à pied tous les mardis et jeudis.

Mardi 29 novembre nous avons fait le cross au stade de Boissières, avec d'autres écoles.



Ce voyage à la montagne représente un budget conséquent. Différentes opérations pour le financer seront organisées toute l'année, et les enfants ne plaignent pas leurs efforts.

N'hésitez pas à y participer pour les aider!

Notre actualité : le 11 novembre

- portrait d'un soldat (texte de Noa et Théo, CE1)

Je m'appelle Émile, Léon, Fernand Deschamps. Je suis un soldat. Je suis né le 3 mai 1885. Ma profession est cultivateur. Je suis le fils de Paul Chaffon Josefinne. J'ai fait la guerre dans les tranchées en 1914. Je me suis fait blesser à la jambe.

- lettre de guerre (texte Mathis, de CE2)

Ma chère Isabelle.

Je suis à Paris juste à coté de la tour Eiffel

Je t'écris cette lettre pour te dire que je vais bien. Je me suis blessé à la jambe et j'ai perdu un pied, on me l'a remplacé.

info projet

La montagne : Le chalet du Ticou



Du 6 au 9 juin nous partirons dans les Pyrénées, à Bolquère.

On va faire des randonnées pour découvrir la montagne.

On va dormir en groupe dans des chambres du centre et on va déjeuner là- bas. Nous irons visiter le four solaire de Mont Louis.

Débat philo

Tous les premiers vendredis du mois : venez philosopher à l'école. Notre prochaine question :

« Pourquoi on veut être le plus fort ? »



Associations

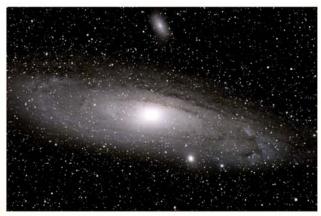
Des nouvelles du club d'astronomie :

Depuis sa fondation, les activités du club d'astronomie de Gigouzac, à l'observatoire Daniel Chottin situé aux Crozes, n'ont pas faibli....

Dans les statuts de notre association figurent la vulgarisation de l'astronomie et nous y tenons beaucoup. Deux manifestations orientées "grand public" sont organisées chaque année à Gigouzac, le jour de la nuit et les journées européennes du patrimoine. La nuit des étoiles se déroule traditionnellement à Pech Piquet sur la commune de Montcuq.

En fonction de la demande, nous accueillons, à l'observatoire de Gigouzac, des groupes très divers, des classes d'école primaire aux membres des clubs d'astronomie d'autres départements... Nous participons occasionnellement à quelques manifestations publiques organisées par Carrefour des Sciences et des Arts comme la fête de la science pour laquelle nous utilisons le matériel d'observation du Soleil à destination d'un public très nombreux.

Les soirées d'observation organisées les vendredis, tous les quinze jours, accueillent fréquemment des personnes ou groupes de personnes désireuses de découvrir le ciel. Nous utilisons alors différents types de matériel en fonction de la demande exprimée par ces visiteurs d'un soir. Si l'observation pure est la priorité alors les télescopes de type Dobson de 400 mm ou 300 mm de diamètre sont utilisés pour l'observation du ciel. Si la technique photographique ou



La galaxie d'Andromède...

instrumentale passionne nos interlocuteurs, alors la démonstration du fonctionnement du télescope informatisé C14 (voir photo) est commentée.

Les centres d'intérêts des membres du club sont variés, de l'observation pure à la photo en passant par le dessin. Les soirées font l'objet d'échanges passionnants sur les dernières informations astronomiques ou les techniques d'observation et de photo. Après une période techniquement difficile pour rendre fonctionnel le nouveau télescope C14 et son pilotage intégral depuis un ordinateur, des séances d'imagerie prometteuses ont lieu avec les membres du club les plus passionnés cette activité. (photo : Galaxie d'Andromède)

Notre association, bien équipée en matériel performant, sera toujours en d'accueillir les amateurs d'astronomie ou astronomes amateurs, quel que soit leur niveau dans ce domaine, désireux de faire d'un groupe convivial d'amis partie passionnés cette science multi par disciplinaire. Notre blog, sur lequel figurent nos activités passées et futures, se situe à cette adresse:

http://club-astronomie-gigouzac.over-blog.com/



Télescope informatisé C14





L'agenda gigouzacois

	And the second s
30 Décembre 2016	Loto nocturne organisé par Les Estivales
6 Janvier 2017	Assemblée Générale de l'AC Gigouzac Saint Germain (19 h 30)
21 Janvier 2017	Vœux de la municipalité
4 Février 2017	Soirée dansante organisée par Les Estivales
19 Février 2017	Loto organisé par Les Estivales
5 Mars 2017	«Foulées gigouzacoises » organisées par l'AC Gigouzac Saint Germain
11 Mars 2017	Bal musette organisé par Les Estivales
18 Mars 2017	Banquet de la chasse
9 Avril 2017	Loto organisé par Les Estivales
17 avril 2017	Chasse aux œufs organisée par Les Estivales
20 Avril 2017	Repas de la Transhumance organisé par Angel
30 Avril 2017	Marche contre le cancer organisée par l'AC Gigouzac Saint Germain
19 Mai 2017	Fête des voisins
21 Mai 2017	Loto organisé par Les Estivales
24 Juin 2017	Repas et feu de la Saint Jean organisés par Les Estivales



L'équipe de rédaction de votre bulletin semestriel a décidé de faire appel à vos talents de photographes.

Désormais, dans chaque bulletin municipal nous vous proposerons de participer à un concours photo sur un thème déterminé.

Chaque Gigouzacois pourra participer et laisser exprimer sa fibre artistique.

Seule contrainte : les photos devront toujours être prises sur le territoire de la commune de Gigouzac, et vous devrez de ce fait nous indiquer les lieux exacts de vos prises de vues.

Vous pourrez nous adresser au maximum trois photos sur le thème choisi.

Le comité de rédaction se réunira afin de déterminer la meilleure prise de vue.

L'auteur de l'œuvre retenue verra sa photo publiée en couverture du bulletin municipal suivant, et recevra en prime un panier gourmand offert par la Mairie.

Thème:

« Les vieilles pierres »

Date limite de participation : le 20 mai 2017

Alors, tous à vos appareils!

Vos photos numériques devront être adressées par courriel à mairie.de.gigouzac@wanadoo.fr ou bien être apportées au secrétariat de Mairie sur une clé USB. Elle devront être au format JPEG et obligatoirement en mode portrait.

La participation à ce concours vaut autorisation de publication de vos oeuvres.





Portrait: Halima

Le 30 septembre dernier, notre chère Halima a pris sa retraite. Petit retour sur son parcours...

Le 23 décembre 1989, à 39 ans et tout fraichement mariée à Mohamed Izidi, Halima quittait la grande ville d'Oran pour venir s'installer à Gigouzac. Elle pensait que c'était juste à côté de Toulouse : elle ne serait donc pas trop dépaysée. Mais la voiture ne s'est pas arrêtée à Toulouse... ni à Montauban... Lorsqu'ils ont emprunté la petite route boisée du mas de Camp, la peur s'est emparée d'elle. Plus ils s'enfonçaient dans « la forêt », plus l'appréhension d'Halima grandissait. Enfin la voiture s'est arrêtée devant la petite maison de la Borie Haute. Le choc...

Les premiers temps furent très durs : Halima déprimait un peu, se sentant perdue dans cette campagne, trop campagne. Jusqu'au jour où Jeanne Bour, la femme du maire à l'époque, est venue l'inviter au club de couture. Après discussion avec Izidi, il accepta. La timide Halima fit alors connaissance avec Addé Lebroc, Gisèle Martino, Raymonde Vayssières, Solange Mainfray et Juliette Poissonnier.

Un an plus tard, un mois après la naissance de leur fils Karim, Izidi mourut. Mais Halima est tout de même restée à Gigouzac, auprès de



Malika avec qui elle s'était de suite très bien entendue.

Extrêmement dévouée et attentionnée, Halima a vite trouvé sa voie : aider. Elle a commencé en travaillant quelques années chez les Reynaud avant d'être recrutée par les ADMR pour prendre soin des gigouzacois : les premiers furent Fernande Linou et Robert Vayssières.

C'est alors tout naturellement que la mairie l'a recrutée en 2011 pour prendre la suite de Claudie Delayre qui venait de prendre sa retraite. Et aujourd'hui c'est son tour!

Si elle n'a pas forcément tous les jours le moral à cause de ses problèmes de santé, Halima compte bien en profiter malgré tout.



Ses principales activités: la gym le mercredi, la marche (rien d'étonnant au regard des trajets qu'elle avait l'habitude de faire chaque jour contre vents et marées), et... aller rendre visite aux personnes dont elle s'occupait!

Ses qualités ? Tous sont unanimes : extrêmement gentille, dévouée, attentionnée, serviable, douce, discrète, de confiance, etc. !

Ce qu'elle aime à Gigouzac? Les gens! Et la campagne qu'elle ne quitterait pour rien au monde maintenant qu'elle s'y est habituée, qu'elle y est chez elle...



Histoire de patrimoine:

Le Moulin

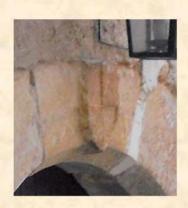
1451

Le moulin du château fut construit en 1451 ou 1452, après la guerre de Cent Ans, lorsque Guérin de Valon, seigneur de Gigouzac, inféoda son fief.

En tant que Seigneur de Gigouzac, il conservait plusieurs droits, comme ceux de voirie et de police. En sa qualité de haut-justicier, il conservait également des droits sur les moulins et les fours puisqu'il était seul propriétaire des rivières et des bois. Plus il y en avait, plus la seigneurie était florissante!



Tableau représentant une reconstitution du château de Gigouzac



Il décida donc de construire sur ses terres réservées, à côté du château et attenant au mur d'enceinte, un nouveau moulin qu'il jugea indispensable pour la commodité du bourg. Il décida en conséquence de le nommer moulin « de Valon » et apposa son écusson aux armes des Stephani de Valon « écartelé d'or et de gueule » sur la porte d'entrée en ogive afin d'en marquer l'origine et la nature. A partir de ce jour, les villageois habitant le bourg furent tenus d'aller moudre leur grain dans ce moulin et aucun autre. Cela leur causa bien des différends avec les seigneurs successifs.

Car à l'époque, il y avait de nombreux moulins tout au long du Vert... Et ces autres moulins posaient un problème. Pour exemple, du temps d'Isabeau du Bousquet, la rente due au seigneur y étant plus élevée, quelques habitants avaient pris l'habitude de faire moudre leur blé ailleurs qu'au moulin de Valon. La seigneuresse, très appréciée et conciliante, les avait laissés faire. Mais à sa mort en 1612, David du Bousquet, son fils, décida de faire cesser cet abus en les faisant condamner par son juge. Mais ceux-ci portèrent l'affaire devant le Sénéchal.

Sur ce, le seigneur fit assembler les tenanciers sur la place de Gigouzac et leur exposa qu'il désirait les maintenir en leurs biens jadis inféodés et observer les conventions anciennes.

Mais il ne pouvait accepter que l'on déroge aux contrats primordiaux, notamment au sujet des moulins. À cet effet, il leur donna lecture des différents documents établis par Pierre de Valon en 1487 et Agnet de Valon en 1507 en vertu desquels il était interdit aux habitants du bourg de faire moudre leur grain ailleurs qu'au moulin de Valon. Les habitants acceptèrent la conciliation et la transaction suivante fut passée le 14 avril 1615 : « Les habitants de Gigouzac continueront comme par le passé à moudre leur blé au moulin de Valon et s'engagent, sous peine d'amende, à ne plus aller aux autres moulins du seigneur. » (de Valon, 1913, p 628).



Cet arrangement ne devait pas durer. Les causes de conflit se réveillèrent à la première occasion, d'autant que cet accord ne concédait aucun privilège en contrepartie. Mais le seigneur, avancé en âge, fit la sourde oreille, laissant à son successeur le soin de résoudre la grogne. Il mourut en 1622.

Jean-Guy du Bousquet, son fils, prit sa suite. Mais au lieu d'écouter les revendications des habitants, il leur opposa une fin de non-recevoir. Le conflit s'envenima, et les censitaires engagèrent un procès au présidial de Cahors, puis au parlement de Toulouse. Ils demandèrent en 1627 à jouir paisiblement des fours et moulins, c'est-à-dire d'aller moudre où bon leur semblerait

sans se faire confisquer bêtes et blé, d'avoir des fours particuliers pour leur usage, à être déchargés d'une partie des rentes, et enfin la révocation des accords et transactions intervenus après l'inféodation de 1451 par Guérin de Valon. En somme, le conflit et l'irritation grandissaient, menaçant de bouleverser entièrement l'ordre établi. Sur de sages avis, les parties allèrent vers la paix et signèrent le 26 août 1635 une transaction conséquente passant en revue tous les points contestés et leur accordant leur demande concernant les fours et moulins. Par les concessions et privilèges accordés, cet accord termina l'ère des conflits et resta en vigueur jusqu'à la Révolution.



Dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, le moulin était encore à l'état isolé tel qu'il était à l'époque du seigneur. Depuis, au fil du temps, les propriétaires l'ont englobé dans une habitation qui ne manque pas de cachet, mais rend difficile l'effort d'imagination pour se représenter le moulin primitif. La porte d'entrée en ogive du moulin existe toujours de nos jours, avec son écusson, mais le bois en a été retouché et modifié. Bathilde et Firmin Delfour furent les derniers meuniers, et le moulin fonctionna jusqu'en 1935. Il accueillit ensuite l'étude notariale de Maître Bour.



Références :

Ludovic DE VALON, (1913), « Essai historique et généalogique sur la Famille de Valon », Bulletin de la société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze – Tome 35, premier fascicule, Brive, pp 577–652.

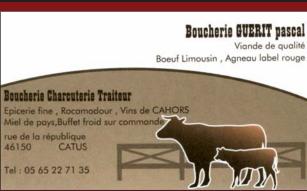
Édith BOUR, (2013), « Gigouzac, 1^{ère} partie », Bulletin de la Société des Études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, Tome CXXXIV, 1^{er} fascicule, pp. 45-75.

Édith BOUR, (2013), « Gigouzac, 2ème partie », Bulletin de la Société des Études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, Tome CXXXIV, 2ème fascicule, pp. 142-162.











Chemin de la Sablière - REGOURD - 46000 CAHORS - Tél. 05 65 35 51 01 Agence: 7, av. Gustave Larroumet - 46300 GOURDON - Tél. 05 65 41 05 98 menuiseries.faugere@wanadoo.fr





Place de la Halle

46150 CATUS Tél: 05 65 23 89 15 mail: breton.jimmy46@orange.fr DIB (Déchet Industriel Banal) Gravats **Ferrailles** Métaux









Votre Partenaire pour la Collecte

et le Recyclage de vos Déchets



Location de bennes Désamiantage **Hydrocurage**



Papier Cartons **Plastiques Bois**

PREVOST environnement Zac des Grands Camps - 46090 MERCUES Tél: 05 65 35 30 60 - Fax: 05 65 22 55 90